



Franchise commission affiliation

Par **chiyoko**, le **24/03/2012** à **17:11**

Bonjour,

En franchise pap - contrat commission affiliation je tiens à trouver un avocat spécialisé dans la matière pour m'accompagner dans une rupture précoce du contrat compte tenu que le franchiseur n'apporte pas l'accompagnement et savoir faire....que le CA sur tout son jeune réseau est en vrac....réseau international qui essaye de s'installer en France. Le chiffre minimal promis n'est pas obtenu par un tiers du réseau. J'ai essayé de discuter à l'amiable la rupture mais pour l'instant je n'obtiens aucune écoute par la maison mère étrangère. Je recherche de ce fait un avocat spécialisé franchisé qui puisse m'aider a rapidement mettre point à ce contrat qui me lance a grande allure vers la faillite complète

Par **xavdlaw**, le **24/03/2012** à **18:02**

Si besoin, je demeure volontiers à votre disposition.

Votre bien dévoué

Par **chiyoko**, le **25/03/2012** à **10:49**

Chère Mme M

Comment pouvons nous rentrer en contact svp? Avec remerciements